

Etre votre représentante, membre de l'Assemblée des Français de l'Etranger (ex-CSFE), implique pour moi beaucoup de travail... mais aussi l'occasion de vivre des moments passionnants.

L'un de ceux-ci, que je veux partager avec vous, a été la « rencontre » avec le Président Valéry Giscard d'Estaing. Non, ce n'était pas en privé, mais il est venu devant notre Assemblée nous présenter le projet de Constitution européenne. Pendant près d'une heure, sans notes, il nous a rappelé les tenants et aboutissants de la construction européenne et présenté le projet.

Voici les grandes lignes de son exposé :

**Histoire** : À l'origine, l'« Europe » s'est construite entre pays voisins et semblables, dans un but fédéraliste. L'élargissement à 12 puis à 15 a beaucoup dénaturé le projet initial car la volonté de beaucoup des nouveaux pays n'était pas d'avancer vers une Europe forte mais le simple souci de ne pas rester en dehors d'un marché commercial important. L'élargissement à 25 fait éclater le système existant déjà fragilisé ; les nouveaux pays sont, à part la Pologne, de petits Etats (moins de 5 millions d'hab.), sans expérience européenne et sans idée affirmée sur le fond du projet européen. Il n'y a donc plus d'équilibre entre les différents pays composant l'Europe alors que les Traités anciens étaient basés sur cet équilibre.

Pour dépasser les revendications nationales, il a été décidé de former une Convention, composée de personnalités des 15 Etats-membres, chargée de rédiger un projet de Constitution.

**La Constitution** : texte court, lisible, de 59 art., qui annule et remplace tous les textes précédents.

Le Président Giscard d'Estaing a souligné la **volonté de clarté, et d'efficacité** :

- un système de vote à majorité qualifiée (l'unanimité actuellement) et des moyens d'action simplifiés (ramenés de 36 à 5) faciliteront la prise de décisions et leur application.
- un Président unique, élu pour 2ans1/2 (actuellement une présidence tournante chaque 6 mois) et la nomination d'un Ministre des Affaires étrangères donneront une plus grande lisibilité à l'Europe et faciliteront le dialogue avec les pays tiers.

Le Président n'a pas caché les faiblesses de ce projet : l'Europe n'a pas de frontières fixées, elle n'est pas « financée » et a une faible gouvernance politique. Néanmoins, ce projet, qui ne deviendra Constitution, qu'après ratification des 25 pays, **représente un pas indispensable** dans la construction de l'Europe. D'après le Président Giscard d'Estaing, toute idée de renégociation est vaine car ce projet représente le **minimum consensuel**. Faute de son approbation, l'Europe implosera à brève échéance.

Quant à l'**adhésion de la Turquie**, Valéry Giscard d'Estaing a été très clair : **c'est non !** Le problème c'est l'Europe et non la Turquie. Admettre celle-ci, c'est faire entrer un pays non européen et donc remettre en cause tout le projet européen d'intégration de pays de même culture.